

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile – Recours collectif)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA

NO : 160-06-000001-122

FRANCE HARVEY

Requérante

c.

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-
JEAN

Intimée

SUBSTITUTION DE PROCUREURS

A : Me Manon Lechasseur
Me Yves Laperrière
AUBIN GIRARD CÔTÉ, AVOCATS
1700, boul. Talbot, suite 310
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

ET : Me Yann Bernard
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS, S.E.N.C.R.L.
801, Grande-Allée Ouest
Bureau 300
Québec (Québec) G1S 1C1

Soyez avisés que MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS, S.E.N.C.R.L. (Me Bernard Jacob) est substituée à LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS, S.E.N.C.R.L., à titre de procureurs de l'intimée, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, le 21 août 2012

Morency Société d'Avocats
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS, S.E.N.C.R.L.
(Me Bernard Jacob)
Procureurs de la Commission scolaire de Lac-Saint-Jean

N° 160-06-00001-122

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT D'ALMA

FRANCE HARVEY

Requérante

C.

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-
JEAN

Intimée

SUBSTITUTION DE PROCUREURS

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

3075, chemin des Quatre-Bourgeois, Bureau 430
Québec (Québec) G7M 4K5
T 418 651-9980 F 418 651-5184
RÉGISTRE AU BARreau QUÉBÉCOIS

VERBALE VAN DE RECHTER VAN DE RECHTER VAN DE RECHTER

Me Bernard Jacob
N/D 9002355
CASIER : 49
CODE JURIDIQUE BP 0876